

CONTRAT DE LOCATION DE MATERIEL NAUTIQUE

I LE LOUEUR



SARL LOIRE KAYAK au capital de 7500€ - Siège social Lac de Loire-D951 41350 Vineuil
SIRET : 51021176600017 - RCS BLOIS 510211766 - Code APE 9329Z
N°TVA intracommunautaire FR45510211766



Membre du GIE Rivières de France, de la Fédération Nationale des Loueurs Professionnels de Canoë Kayak et du Syndicat National des Guides Professionnels Canoë Kayak

II LE LOCATAIRE (merci de remplir tous les champs)

Groupe, nom de la structure :
Nom du locataire ou du responsable :
Prénom :
Adresse :

E-mail :
N° de portable :
Code Postal :
Ville :

III LE MATERIEL LOUE

Le loueur met à disposition le matériel ci-après désigné, au locataire, qui accepte et reconnaît avoir reçu en parfait état de marche, d'entretien et de propreté, conforme à sa destination : les embarcations selon le nombre précisé à l'article V, 1 gilet aide à la flottabilité par personne, 1 pagaie par personne, 1 bidon pour 2 personnes (balades), 1 bidon par personne (randonnée plusieurs jours).

Par ailleurs, il est précisé que le loueur ne pourra en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation du ou des bidon(s) par le locataire, ni de l'utilisation par la ou les personne(s) pour le compte desquelles le locataire a loué ce matériel en raison d'un défaut de fermeture ou d'attache en cours de transport ou tout défaut d'étanchéité.

IV OBLIGATIONS DES PARTIES

OBLIGATIONS DU LOUEUR

Le loueur s'engage :

- à ne pas louer à tout mineur de moins de 12 ans sauf si celui-ci est accompagné par une personne majeure.
- à faire attester sur l'honneur pour chaque participant la notion de savoir nager 25 mètres et d'être capable de s'immerger.
- à informer le locataire de l'ensemble de ses obligations décrites précisément ci-dessous.

OBLIGATIONS DU LOCATAIRE

Le locataire s'engage pour sa personne ainsi que pour l'ensemble des participants qu'il représente :

- à ce que chacun sache **nager 25 mètres**, soit capable de s'immerger et soit conscient et responsable de son état physique.
- à ce que chaque personne **porte un gilet aide à la flottabilité et des chaussures fermées** pendant toute la période de navigation.
- à restituer dans leur état originel au loueur l'ensemble du matériel objet de la présente prestation.
- à avoir souscrit un contrat de responsabilité civile vie privée en cours de validité au jour de la location.
- à ne pas avoir de contre-indication physique à la pratique de l'activité.
- à avoir pris connaissance des conditions générales de vente ci-après.
- à s'interdire de porter des bottes, d'abandonner son matériel nautique sur le parcours ainsi que de pénétrer sur les propriétés privées longeant les parcours.
- à respecter l'environnement, ne laisser aucun déchet, **ne pas accoster ni débarquer sur une ile non végétalisée** (nids d'oiseaux protégés).
- à accepter que les photos sur lesquelles il figure puissent être utilisées uniquement à des fins professionnelles par le loueur sans que ce dernier ne puisse les commercialiser.
- à rembourser au loueur le montant du matériel perdu ou ayant subi une détérioration majeure ainsi que les frais de retour selon les tarifs unitaires indiqués ci-dessous :

Canoë canadien	800€	K2 randonnée	600€	K1 mer	600€	Stand Up Paddles	600€
K2 Sit on Top	600€	K1 Sit on Top	500€	Aide à la flottabilité	50€	Combinaison	55€
Pagaie simple	25€	Pagaie double	30€	Pagaie randonnée	50€	Pagaie Stand Up	50€
Bidon 55L-26L-3L	50€ - 40€ - 15€	Sacs 64L-32L-20L	20€-15€-10€	Coupe-vent	25€	Retour personne	10€ / personne

V PRESTATIONS CONCERNEES

Nb pers :	Date de la prestation :	Matériel loué	Nombre	Prix unitaire TTC en euros €	Prix total TTC en euros €
Heure de rendez-vous :	Parcours :				
	Autres :				
				Total TTC	
				Arrhes	
				Solde TTC	

En cas de conditions météorologiques ou hydrologiques défavorables dont il est le seul juge, le loueur peut sans préavis refuser la location sous la seule réserve du remboursement des sommes éventuellement versés.

Par ailleurs, il sera perçu en cas de dépassement de l'heure d'arrivée maximum un supplément fixe de 10€ par personne.

(TVA de 20%)

VI CONDITIONS DE PAIEMENT

1 : Le locataire s'engage à régler le montant ou le solde de l'ensemble du matériel loué avant la prise en possession de celui-ci.

Date :

Signature du locataire et/ou du responsable
Précédée de la mention « **lu et approuvé** »

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions de vente sont conclues d'une part par la SARL LOIRE KAYAK au capital de 7500,00 euros dont le siège social est situé : Lac de Loire – 41350 VINEUIL - France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Blois sous le numéro 510 211 766 00017 ci-après dénommée LOIRE KAYAK et d'autre part, par toute personne physique ou morale souhaitant procéder à un achat de prestations de service dénommée ci-après « l'acheteur ».

OBJET

Les présentes conditions de vente visent à définir les relations contractuelles entre LOIRE KAYAK, l'acheteur et les conditions applicables à tout achat de prestations de service que l'acheteur soit professionnel ou non. L'acquisition d'une prestation de service implique une acceptation sans réserve par l'acheteur des présentes conditions de vente. Ces conditions de vente prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par LOIRE KAYAK. LOIRE KAYAK se réserve le droit de pouvoir modifier ses conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

CARACTERISTIQUES DES BIENS ET SERVICES PROPOSES

Les produits et services offerts sont ceux qui figurent dans le catalogue publié dans le site www.loirekayak.com. Ces produits et services sont offerts dans la limite des stocks disponibles.

MODIFICATION

La réservation est valable pour la période réservée, elle pourra être modifiée par le client :

Quel qu'en soit la raison (changement de parcours, d'horaire de navette, de nombre de personnes, de date, d'embarcation...) la modification demandée devra nous être adressée par e-mail : loirekayak@live.fr au plus tard 48h avant la date mentionnée sur le contrat de location et ne pourra être effective que dans la limite des places disponibles. La modification sera systématiquement confirmée par e-mail au client, seul la réception de cet e-mail le dégagera de sa réservation précédente. Si cette modification entraîne un supplément de prix la différence sera à régler à notre accueil avant le départ. Si la modification entraîne une diminution de prix ; le montant pourra faire l'objet d'un avoir valable sur l'ensemble de nos services lors la saison en cours.

ANNULATION/RETRACTATION

Par le client sous réserves des conditions suivantes :

Les acheteurs, personnes physiques non professionnelles peuvent se rétracter et annuler la prestation réservée. En cas d'annulation de la réservation, le client aura la possibilité d'utiliser les arrhes versées pour réserver à une autre date sur la saison en cours. Dans tous les cas, le client ne pourra pas prétendre au remboursement des arrhes versées.

Par le prestataire :

Si pour raisons de sécurité : crue, conditions météorologiques... ou autres le prestataire est contraint d'annuler la prestation, il en informera le client dès que possible et procédera au remboursement intégral des sommes versées. Dans ce cas, il ne pourra pas être tenu responsable de la non-exécution de la prestation et ne pourra pas être condamné à rembourser au consommateur le double des arrhes versées.

TARIFS

Les prix figurant sur le site internet www.loirekayak.com sont des prix TTC en euros tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande; tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix des produits ou des services. LOIRE KAYAK se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que le prix figurant au catalogue le jour de la commande sera le seul applicable à l'acheteur. Les prix indiqués comprennent les frais de traitement de dossier.

COMMANDES

L'acheteur qui souhaite réserver un service doit obligatoirement :

- Renvoyer le contrat de location téléchargeable en ligne (en donnant toutes les indications des produits ou services choisis ; il indiquera toutes les coordonnées demandées) ou retourner le devis « bon pour accord » qui lui aura été envoyé.
- prendre connaissance des présentes conditions de vente et des obligations du locataire présente sur le contrat de location ;
- effectuer le paiement d'arrhes d'un montant de 25% à 50% en fonction des prestations réservées, ce dernier valant confirmation de commande.

La confirmation de la commande entraîne acceptation des présentes conditions de vente, la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou d'autres conditions. L'ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront preuve de la transaction. La confirmation vaudra signature et acceptation des opérations effectuées. Le vendeur communiquera par courrier électronique la confirmation de la commande enregistrée.

PAIEMENTS

Les paiements des arrhes seront effectués par chèque bancaires encaissables à réception de ceux-ci ou par virement bancaires. Les prestations ou les soldes dus peuvent être réglés par Cartes bancaires, Espèces ou Chèques vacances pour les clients non professionnels et par chèques, cartes bancaires ou virement pour les clients professionnels.

DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978, les utilisateurs disposent d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant.

REGLEMENT DES LITIGES

Les présentes conditions de vente sont soumises à la loi française. En cas de litige, la compétence est attribuée au tribunal de Blois, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.